

AFRIQUE

RWANDA

La Commission des droits de l'homme de l'ONU a désigné un rapporteur spécial

Le juriste ivoirien René Degni Segui a été nommé rapporteur spécial par la Commission des droits de l'homme de l'ONU, réunie à Genève. Le projet de création d'un tribunal international n'a pas abouti.

GENÈVE

de notre correspondante

La troisième session extraordinaire de la Commission des droits de l'homme de l'ONU (les deux précédentes avaient été consacrées à l'ex-Yougoslavie) s'est terminée, mercredi 25 mai, par l'adoption, à l'unanimité, d'une résolution très ferme, encore qu'irréaliste parfois. Ce texte, qui qualifie les massacres de la population civile de « génocide » - sévérité sans précédent dans une enceinte internationale depuis les procès de Nuremberg -, prévoit l'envoi, sur le terrain, d'un rapporteur spécial chargé de mener une enquête au sujet de toutes les exactions commises.

L'universitaire ivoirien René Degni Segui, président de la Ligue des droits de l'homme de son pays, a été choisi pour cette mission. Il devra rechercher les mesures susceptibles de mettre fin aux massacres, et fournir à la Commission des conclusions sur les informations qu'il aura pu recueillir « de première main », entre autres quant à l'identité des principaux responsables. La

durée de son mandat sera d'un an, renouvelable si les circonstances l'exigent. Il sera assisté dans sa tâche par une équipe d'experts des droits de l'homme.

La résolution condamne en outre l'enlèvement et l'assassinat d'Agathe Uwilingiyimana, premier ministre du Rwanda, de même que les meurtres de membres du MINUAR et de travailleurs d'organisations humanitaires. Le texte en appelle à « une cessation immédiate » des hostilités et au respect des accords d'Arusha. Il demande que tout soit mis en œuvre pour faciliter le passage de l'aide humanitaire, des réfugiés et des personnes déplacées.

« Il est presque trop tard »

Faisant montre d'optimisme, il demande aussi la libération des détenus des camps et des prisons, et affirme que les responsables des crimes les plus graves seront traduits en justice et devront rendre des comptes. Aucune précision n'a été apportée quant à l'éventuelle création d'un tribunal international, pourtant souhaitée par la plupart des délégués gouvernementaux et des représentants des organisations non gouvernementales (ONG).

L'unanimité ne s'est pas faite d'emblée. Un certain nombre de pays - à peu de chose près, les mêmes que ceux qui avaient mis

des bâtons dans les roues lors de la Conférence mondiale des droits de l'homme qui s'est tenue à Vienne en juin 1993 - se sont montrés réticents. Parmi les contestataires, dont les pressions se sont surtout exercées en coulisses, on peut citer le Soudan, le Yémen, la Syrie, l'Algérie, Cuba, le Mexique, la Chine, l'Indonésie et l'Iran.

La tragédie rwandaise étant par trop atroce, tous les pays ont cependant fini par se ranger aux côtés de la majorité, ce qui a permis à cette session extraordinaire de se clore dans la dignité. Mais, comme l'a fait remarquer le juriste sénégalais Adama Dieng, secrétaire général de la Commission internationale de juristes (CIJ), « une fois encore, le médecin vient après la mort, une fois encore, on envisage une action alors qu'il est presque trop tard; néanmoins, il est encore urgent d'agir ».

ISABELLE VICHNIAC

Boutros Boutros-Ghali : un « scandale » dont « tout le monde est responsable »

« Reconnaissons que [le Rwanda] est un échec, non seulement pour l'ONU, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale », a déclaré Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, mercredi 25 mai, au cours d'une conférence de presse à New-York. « Nous sommes tous responsables de cet échec, a-t-il ajouté, non seulement les grandes puissances, mais aussi les pays africains, les organisations non gouvernementales, toute la communauté internationale. C'est un génocide. »

« J'ai supplié les pays d'envoyer des troupes, j'avoue en toute humilité que j'ai échoué; c'est un scandale », a affirmé M. Boutros-Ghali, en précisant que seules trois « offres fermes » avaient été enregistrées, celles du Ghana, de l'Éthiopie et du Sénégal - le Nigéria et l'Italie « étudient sérieusement la question ». Au cours d'une conférence de

presse au siège des Nations unies, mercredi, le premier vice-président du Front patriotique rwandais (FPR), Patrick Mazimhaka, a une nouvelle fois exprimé ses soupçons à l'égard de la France, et a souhaité avoir un droit de regard sur les armes françaises dont pourraient être équipés des « casques bleus » sénégalais. « Moins la France est impliquée dans le règlement de ce conflit, mieux c'est », a-t-il affirmé.

Iqbal Riza, membre du département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, a rencontré le 25 mai, mercredi à Gitarama, à 40 kilomètres de Kigali, le gouvernement intérimaire mis en place après la mort, le 6 avril, du président Juvénal Habyarimana. Un obus est tombé mercredi matin sur un bâtiment du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), tuant deux employés locaux du CICR et en blessant grièvement cinq autres. - (AFP.)